Assortiment complet d'articles religieux.

"BULLETIN"

Les Diamants augmentent continuellement en valeur, mais nos prix sont au-dessous de la valeur du marché. Nous avons une belle variété de Superbes Diamants d'une eau blanche pure et sans taches, montés dans les derniers genres de Bagues, à des

PRIX EXCESSIVEMENT RÉDUITS.

Il serait de votre avantage de vous assurer quels sont les bargains exceptionnels que nous avons à vous offrir.

WEINFURTER'S JEWELRY PALACE,

COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.

Nous avons tout ce qu'un Magasin de Joaillerie doit avoir.

20 jan—1an

MONTRES et **PENDULES** soigneusement réparées
DIAMANTS remontés et tous genres de **BIJOUX** faits sur **COMMANDE.**
BIJOUX REPARES et renouvelés.
ARGENTERIE faite sur commande et réparée.
PLAQUAGE D'OR ET D'ARGENT.
PENDULES pour **BUREAUX** et **RESIDENCES** montées et entretenues à l'année.

FRANTZ BROS & CO.,

BIJOUTIERS,

888 Rue Canal.

20 juil

MAGASIN DU BON MARCHÉ,
313 RUE ROYALE,

F. ADRIEN BRUNET.

HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLIER,

a l'honneur d'informer ses amis, connaissances et le public en général que je viens de recevoir mon grand assortiment de Montres, Pendules, Diamants, Orfèvrerie, Lunetterie et Bijouterie de toutes descriptions. Grande variété de Cannes et Ombrelles à pomme d'or et d'argent.

La seule Grande et Unique Maison Française à la Nouvelle-Orléans. Venez visiter et vous rendre compte par vous même de ces prix de mes marchandises, dont je défie toute concurrence.

4 déc—1 an

COMPAGNIE D'ASSURANCES

LIVERPOOL & LONDON & GLOBE,

Plus de $70,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis

Pertes payées pour l'incendie de Chicago............$3,250,00
Pertes payées pour l'incendie de Boston............$1,427,00

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et le Directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—
GUSTAV R. WESTFELDT. L. C. FALLON. LUCAS E. MOORE. C. M. SORIA.

CLARENCE F. LOW, Secrétaire-Résident. J. G. PEPPER, Assistant-Secrétaire.
13nov 1900—1an

INCORPOREE EN 1855.

Pertes payées au comptant, sans escompte, aussitôt ajustées.

SUCCURSALE DE LA
COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN MUTUAL

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Nouveau No 322, vieux No 66 rue Royale.

Capital............$ 500,00
Actif............1,145,094
Surplus net............316,910

CHARLES JANVIER, Président. R. E. CRAIG. Vice-Président.
FERGUS G. LEE, Secrétaire,
CHAS. D. FOUCHER, Gérant. OCTAVE LABARRE, F. S. COIRON.
Pertes payées depuis l'organisation............$4,612,500
8 jan—1 an

LE NOUVEL ANNUAIRE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, DE SOARDS, 1901,

Qui vient de paraître est reconnu le meilleur que l'on ait jamais publié de cette Ville.—Un aide incomparable dans les affaires.—Faites-en prendre un tout de suite.
Procurez-vous aussi l'ANNUAIRE COMMERCIAL et le LIVRE DE L'ELITE DE LA SOCIÉTÉ
Annuaire de la Ville, $6.00. Annuaire Commercial, $1.00. Livre de l'Elite $5.00.
SOARDS' DIRECTORY CO. LTD., EDITEURS.
L. SOARDS, Prés. et Gérant. W L SOARDS, Vice-Prés. et Trésorier.
408 Place Commerciale, coin de la rue Camp.

INCORPORÉE EN 1882.

WM C. FAUST, Président. P. LANGE, Surintendant.
LOUIS RUCH, Jr, Secrétaire.

Union Sanitary Excavating Co.

Sont prêts sur un prompt avis à nettoyer et désinfecter complètement toutes sortes d'urinoires, voûtes et latrines en terre, etc.
Travaux de première classe. Conditions raisonnables.
BUREAU, 727 RUE COMMUNE,
Entre les rues St-Charles et Carondelet.—Téléphone 427.
9 juin—3m

COMPAGNIE D'ASSURANCES DES MARCHANDS

De la Nouvelle-Orléans.

PAUL CAPDEVIELLE, Président.
JULES MONTREUIL, Secrétaire.

BUREAU: RUE DU CANAL, 622.

Assure contre toutes pertes causées par l'incendie sur les rivières et sur les mers.

CONSEIL D'ADMINISTRATION:
Henry C. Boucher, Armand Capdevielle, U. Koen, Manuel Abascal.
John F. Baldwin, Paul Capdevielle, Jno. W. Fairfax, Lawrence Fabacher.
W. H. Bofinger, A. Xiques, Emilien Perrin.

PORTRAIT
—DE—
NAPOLÉON Ier

A VENDRE—A un prix très raisonnable un portrait de grandeur naturelle de Napoléon 1er peint à Paris, en 1805, par Gérard. S'adresser MM. Uter, No 233 rue Royale, ou à P., P. O. Drawer 564. 12 mr—

Le meilleur
SIROP POUR LA TOUX ET LA COQUELUCHE
D'ANGELL
Pour la Toux, les Rhumes, Bronchites, Gorge rauque et tous les maux de gorge.
Prix, 25 et 50 cents.
En Vente à tous les pharmaciens.
1 nov 1900—1 an

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande portion de terre de valeur améliorée du Sixième District.

Formant l'encoignure des avenues St Charles et Henry Clay (maintenant Palmer).

Terrain élevé. Quartier aristocratique. Terrain mesurant 157' de face à l'avenue St-Charles et 230' de face à l'avenue Henry Clay (maintenant Palmer).

Mme Adele McC. Flower vs John L. Byrne.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 65,418—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 août 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue St Charles la rue St Patrick, l'avenue Henry Clay et l'avenue State, étant l'ilet No 89, et mesurant cent cinquante sept pieds de face à l'avenue St Charles, deux cent vingt pieds de face à l'avenue Henry Clay, deux cent cinquante cinq pieds de profondeur sur la ligne vers l'avenue State et cent cinquante pieds sur la ligne du fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Fenner, Henderson et Fenner, avocats pour la plaignante.
26 juil—26—août 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée du Quatrième District.

Connue comme les Nos 2010 et 2016 rue Baronne, entre les rues Joséphine et St-André (la rue de dernière étant la rue Brainard.)

Danie H. Hoffman vs Succession de Andrew Downey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 65,497 En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 5 septembre 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Quatrième District de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Baronne, Joséphine, Brainard et St André et désignés par les numéros Cinq et Six; lesdits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent comme suit: Lot numéro Cinq mesure trente deux pieds cinq pouces de face à la rue Baronne sur cent trente-six pieds deux pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Joséphine, et cent trente-deux pieds onze pouces et six lignes de profondeur sur la ligne de division du lot numéro Six et trente-deux pieds quatre pouces de largeur sur la ligne du fond; et lot numéro Six mesure trente-deux pieds cinq pouces de face à la rue Baronne sur cent trente-deux pieds, onze pouces et six lignes de profondeur sur la ligne de division du lot numéro cinq, cent trente-un pieds huit pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne de côté de et vers la rue St André et trente deux pieds quatre pouces de largeur sur la ligne du fond. Le tout conformément à un plan fait par John F. Braun, voyer et architecte, daté le 9 mars 1876, lesdits lots étant les mêmes lots qui sont désignés par les numéros Huit et Neuf sur un certain plan par L. H. Pilié, voyer, daté le 30 mai 1859 et annexé à un acte passé dans le Bureau de D. I. Ricardo, anciennement notaire, sous la date du 5 décembre 1859.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

James J. McLaughlin, avocat pour le plaignant.
2août—2 3 9 16 23 30—sept 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Deuxième District.

Portant les Nos Municipaux 532 et 534 rue Remparts, entre les rues Toulouse et St Louis.

Clémence Kitsinger vs Marie A. Darcantel, Veuve de Charles Caffin, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 65,529—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 septembre 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Remparts, Bourgogne, Toulouse et St Louis, désignés par les Nos trois et quatre et mesurant chacun vingt quatre pieds plus ou moins de face à la rue Remparts sur soixante dix sept pieds sept pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles, sur un devis privé annexé à un acte passé pardevant A. E. Bienvenu, ancien notaire en cette ville, le 22 novembre 1856.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Félix J. Dreyfous avocat pour la plaignante.
9 août—9 16 23 30—sept 6 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété d'une grande étendue et de valeur du Deuxième District.

Portant le No Municipal 1129 rue Broad entre les rues Bellechasse et Live Oak ou (Orchid.)

William G. Vincent vs Laura O. Letten, femme de J. B. G. Arnoult.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 65,340—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 août 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies et privilèges, y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet No 350, borné par les rues Broad, Bellechasse, Septième et Live Oak ou Orchid (la rue des Ursulines formant aussi partie des limites), lesdits lots de terre sont désignés par les lettres A B et C, sur un devis dressé par George de Armas, député voyer de ville, le 5 avril 1897 et attaché pour référence à un acte passé pardevant John R. Legier, notaire le 13 avril 1897 et mesurant d'après ledit devis comme suit: le lot A, trente et x pieds de face à la rue Broad sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot B, vingt sept pieds neuf pouces et deux lignes de face à la rue Broad sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, et lot C a vingt deux pieds deux pouces et six lignes de face à la rue Broad sur une profondeur de cent pieds sur la ligne de côté du lot B et cent deux pieds trois pouces sur la ligne de côté du lot D, et vingt deux pieds quatre pouces et deux lignes de largeur dans le fond; les dits lots étant formés du tout des lots Nos quatre et cinq, une plus grande portion du lot No 6 et une petite portion triangulaire dans le fond du lot No dix sept du plan de A. de Armas, député voyer de ville, daté le 27 octobre 1871.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans,

Dufour et Dufour, avocats pour le plaignant.
14 juil—14 15 19 26—août 2 9 15

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Quatrième District.

Sur la rue Première, entre les rues Fulton et Rousseau (la rue du fond étant la rue Soraparu).

Bâtisses portant le No 581 rue Première.

Herman H. Blanks vs Louise Keller et John Hohn, son époux pour l'autoriser.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 65,440—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 septembre 1901, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 46, borné par les rues Fulton, Rousseau, Première et Soraparu, ledit ilet étant aussi désigné par le No 14 du Faubourg Livaudais et par le No 26 de la ville de Lafayette, d'après un plan fait par Hugh Grant, voyer, daté le 2 février 1844, et déposé au bureau de L. R. Kenney, alors notaire dans la Paroisse Jefferson. Trois lots de terre ici transférés sont désignés par les numéros quatre vingt dix sept, cent et cent un, sont contigus, et mesurent chacun trente trois pieds deux pouces de face à la rue Première sur cent quatre vingt trois pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans

Félix J. Dreyfous, avocat pour le plaignant.
2 août—2 3 9 16 23 30—sept 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Troisième District.

Portant le No municipal 2018 rue Robertson entre les rues Union et Français.

Joseph Sinai vs John Victor.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 65,314—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 15 août 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre, etc., avec les bâtisses, droits, voies, etc., qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Robertson, Union (maintenant Touro), Girod (maintenant Villeré) et Français, désignée par la lettre A, et mesurant vingt cinq pieds de face à la rue Robertson sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Clegg et Quintero, avocats pour le plaignant.
13 juil—13 19 26—août 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Quatrième District.

Portant le numéro municipal 1926 rue Deuxième, entre les rue Dryades et St-Denis.

John J. Culligan vs Mlle Mary E. Finerty.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 65,428.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 5 septembre 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 273 borné par les rues Deuxième, Troisième, Dryades et St Denis, désigné comme lot No vingt-deux et mesurant en mesure américaine vingt-cinq pieds de face à la rue Deuxième sur cent deux pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Félix J Puig, avocat pour le plaignant.
2 août—2 9 16 23 30—sept 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District,

Portant le No municipal 2130 avenue Peters, entre les rues Sud Liberté et Howard.

Henry Mayer vs Lydia A. Dunbar.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 65,4 5—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 septembre 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir

Une certaine portion ou lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant situé dans le Sixième District de cette ville, (autrefois dans la ville et paroisse de Jefferson en cet Etat) dans cette partie communément appelée Richerville et dans l'ilet borné par l'avenue Peters, les rues Octavie, Sud Liberté, autrefois Green, et Howard, autrefois St-George, lequel dit lot ou portion de terre est situé sur ladite avenue Peters à une distance d'à peu près (216) deux cent dix pieds de l'encoignure de ladite avenue Peters et la rue Sud Liberté, autrefois Green, et d'à peu près soixante deux pieds sept pouces cinq lignes de l'encoignure de l'avenue Peters et Howard (anciennement la rue St George) et la même mesure en mesure américaine trente pieds de face à ladite avenue Peters sur cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

J. C. Henriques, avocat pour le plaignant.
2 août—2 3 9 16 23 30—sept 5

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Quatrième District.

Portant les vieux numéros municipaux 141 et 143 et nouveaux numéros 805 et 807 rue St-André, entre les rues Laurel et Annonciation.

Ephraim Rosenberg vs Mme Elisabeth Phillips.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 65,450—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 août 1901, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé, se trouvant et étant dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-André, Annonciation, Laurel et Ste-Marie, désigné par le No deux; ledit lot mesurant trente-cinq pieds dix pouces de face à la rue St-André sur une profondeur de quatre-vingt-treize pieds six pouces et six lignes entre lignes parallèles d'après un plan fait par messieurs Pilié et Depouilly, architectes, daté le 15 décembre 1854 et déposé pour référence en l'étude de Octave Morel, notaire en cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, les bâtisses et améliorations ci-dessus connues comme le local vieux Nos 141 et 143 rue St-André.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Félix J. Dreyfous, avocat pour le plaignant.
26 juil—26—août 2 3 9 16 23 29

VENTES A L'ENCAN.

Bourse des Propriétés Foncières, maintenant située au No 311 de la rue Baronne.

Jas. A. Brennan et fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

RESIDENCE COTTAGE.

SIMPLE DE CHOIX

8113, RUE JEANNETTE.

Entre l'avenue Carrollton et la rue Dublin.

Le lot mesurant 32' 6" sur 150' de profondeur.

Succession de Nicholas Reynolds.
No 65,394. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

IL SERA VENDU à l'enchère publique, le MERCREDI, 4 septembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAMES A. BRENNAN, Encanteur, bureau 630 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, daté et signé le 22 juillet 1901, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District, dans l'ilet borné par l'avenue Carrollton, les rues Jeannette, Sixième et Dublin, désigné comme lot No 23, et mesurant trente-deux (32') pieds six (6') pouces de face à la rue Jeannette sur une profondeur de cent cinquante (150') pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant le joli cottage simple No 8113 rue Jeannette contenant 4 chambres

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance en un an, 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement. Les taxes de 1901 et les timbres du revenu devant être payés par l'acquéreur un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
4 août—4 11 18 25—sept 1 4

W. C. H. Robinson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Ellen B. Ford.

No 64,391—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C.

UN LOT DIVERS DE

Meubles de Maison

A la Résidence

No 610 RUE JULIE,

Entre les rues St-Charles et Camp.

MERCREDI, 14 AOUT 1901 à MIDI

PAR W. C. H. ROBINSON, Encanteur et Agent de Propriétés Foncières—Bureau 812 rue Commune, Bâtisse Hennen—A l'endroit et date mentionnés, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge, siégeant dans la Division C. de l'Honorable Cour Civile de District, de la paroisse d'Orléans, rendu et signé le 7 mars 1901, dans l'affaire de sa succession, No 64,391 du dossier de ladite Cour:

Meubles de maison, d'après l'inventaire en registre au bureau.

Conditions—Comptant.

W. C. H. ROBINSON Encanteur.
3 août—3 4 11 14

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Annie Teachfort, épouse de Vincent Rudolph.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur Bureau, 732 rue Commune, JEUDI, le 29 août 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, près Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. Geo H. Théard juge de la Division E maintenant absent en congé, dossier No 65,255, dans l'affaire de la succession de Annie Teachford femme défunte de Vincent Rudolph à l'enchère publique il sera vendu:

La communauté, la moitié indivise, droit, titre, part et intérêt en et à la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 645 borné par les rues Clara, Cadiz, Willow et Upperline, désignés comme lots Nos 4 et 5, sur un plan annexé à un acte passé pardevant Ernest Commagère, notaire, le 5 juillet 1895, mesurant chacun 31 pieds de face à la rue Clara sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, étant les quatrième et cinquième lots de l'encoignure des rues Cadiz et Clara.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Jeff. C. Wenck, notaire, aux frais de l'acquéreur
28 juil—28—août 4 11 18 25 29

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Washington Bell et Susan Bell.
No 64 687—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau 731 rue Commune—JEUDI, 22 août 1901, à midi, à la Bourse des Encanteurs No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, en vertu d'un ordre daté et signé le 15 juillet 1901, par l'Hon. W. B. Sommerville juge de la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, agissant pour l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division A. maintenant absent en congé dans l'affaire ci-dessus il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses etc. qui s'y trouvent, situé dans le Septième district de cette ville, dans l'ilet No 197 borné par les rues Jeannette, Cambronne, Jefferson et Sixième. Le dit lot étant formé de la première profondeur des lots 18 et 23 sur un plan ou devis annexé à un acte passé pardevant Frederick Deibel, notaire, le 24 octobre 1892 et enregistré C O B — fol— et mesurant 35 pieds de face à la rue Jeannette sur 1 0 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant.

L'acquéreur devant assumer les taxes pour 1901 et les timbres du R. I. Acte de vente pardevant W. R. Kerr, notaire, aux frais de l'acquéreur.
21 juil—21 28—août 4 8 18 22

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Alexander C. Sirjacques.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 64,165—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par W. L. Sirjacques, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

Wm K. Kerr, avocat.
7 août—7 11 16

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Péremptoire à l'Encan

Du Contenu entier de la

"VIENNA MODEL BAKERY, Limited."

Comprenant un grand assortiment de plateaux pour candies et gâteaux, en cuivre, acier, ferblanc et fer, autres lis pour mêler la pâte et la candie, crémaillères pour gâteaux, bois tamis, chaudières en cuivre et en fer, poêles, assiettes à tourtes, chauffeur pour eau et de nombreux autres articles utiles et indispensables et outils faisant partie de ce genre d'affaire.

Aussi un dynamo électrique de la force de 15 chevaux, "Mather Electric Co. Manchester".

Arbres moteur et Poulies, Installations électriques, Eventails, Meubles de Bureau et Divers. Et quatre wagons à 2 chevaux.

Trois wagons à un cheval.

Dans l'affaire de la Liquidation de la Vienna Model Bakery Limited.

No 58,675—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR PAUL & GURLEY,—Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune.—MERCREDI le 14 août 1901, à 11 heures A. M., sur les lieux No 225 rue Decatur en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, maintenant absent en congé, daté le 30 juillet 1901, dans l'affaire de la liquidation de la "Vienna Model Bakery, Limited". Il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:

Le contenu en entier dudit établissement, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

Saunders & Gurley. Fred. C. Marx, avocats pour la plaignante.
2 août—2 4 11 13 14

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de choix du Premier District.

Le joli cottage résidence en bois à un étage et mansarde No 817 rue Girod, près de Carondelet.

Succession de Gus T. McCune,
No 65,306—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul encanteur—Bureau 727 rue Commune—le MARDI, 13 août 1901 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon Geo H. Théard, juge de la dite Cour, Division E maintenant absent en congé, daté le 8 juillet 1901, la vente pour le compte de la succession de Gus T. McCune, il sera vendu à l'enchère publique.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses etc., qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges y appartenant, situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Girod, Carondelet, Lafayette et Baronne, désigné comme lot No 21, dans l'ilet No 232, et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Girod sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent du grand cottage simple en bois à un étage avec mansarde confortablement distribué, No 817 rue Girod, près de la rue Carondelet, contenant vestibule, galerie sur le devant et sur les côtés 10 à 12 chambres, chambre à bain, deux citernes, hangar dans le fond et sur le côté, gaz hydrant, et banquette en Schillinger, cour pavée et dans son ensemble excessivement confortable dans une localité centrale, et à portée de toutes les commodités.

Conditions Comptant—Acte de vente et les timbres des E. U. aux frais de l'acquéreur pardevant Wynne Rogers, notaire, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1901, un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

14 juil—14 21 28—août 4 11 13.

Auguste Huard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Jayme Magi.

No 59,153 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Partage parmi les héritiers. Vente de la propriété No 1120 rue Ursulines et lot vacant contigu à cela.

VENTE A 11 HEURES, A. M.

Moi, Auguste Huard, un encanteur dûment licencié de cette ville, conformément à un jugement rendu dans cette affaire, le 9 janvier 1901 et signé le 15 janvier 1901, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la dite Cour, Division D, et en vertu d'un ordre sur une motion daté le 10 juillet 1901, aussi rendu dans cette affaire, je vendrai à l'encan MERCREDI, le 28 août 1901, à 11 heures A. M., à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 806 rue Perdido en cette ville, la ci-après décrite propriété foncière à savoir—

1° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages à cela appartenant, ou en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ursulines, St Claude, Remparts et St Philippe, ledit lot est désigné par le No 34 et mesurant 30 pieds de face à la rue Ursulines, sur 122 pieds de profondeur plus ou moins.

2° Un certain morceau ou portion de terre situé dans le même district et ilet, et contigu à la propriété ci-dessus décrite à côté de la rue Remparts et mesurant (3) trois pieds de face sur la rue Ursulines par soixante (60) pieds de profondeur plus ou moins, étant la même propriété acquise par le dit défunt Jayme Magi, par achat de M. A. et P. G. Levasseur d'après un acte passé pardevant A. Barnett, ancien notaire en cette ville, le 17 septembre 1878, enregistré dans le bureau des transferts de cette ville, dans le Livre 109, folio 627.

3° Un autre certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant, situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite et désigné comme une partie du lot No Trois (3) sur un plan de L. Surgi, ancien voyer de l'ancienne municipalité No Un de cette ville et ladite portion de terre mesurant, en mesure américaine, 24' 2" 5" de face à la rue Ursulines sur 65' 3" 2" de profondeur entre lignes parallèles, étant la même propriété acquise par le défunt Jayme Magi, par achat de Pierre Leblanc, d'après l'acte de vente passé pardevant John G. Barnett, ancien notaire en cette ville, le 12 janvier 1881, enregistré dans le bureau des transferts de cette ville dans le livre, 113 folio 593.

Les dites ventes devant être effectuées à l'enchère publique par moi, le dit encanteur, d'après les ci-après termes et conditions, à savoir: un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance en un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur datés à la date de l'adjudication et portant 8 0/0 par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement garantis par lien ou privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue; l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, le pacte de non-aliénation, et le 5 pour cent honoraire d'avocats, clause en cas de procès pour enforcer le paiement des billets, le transfert de la police d'assurance au porteur des billets hypothécaires, etc.

L'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1901, en plus et au-dessus de son enchère et devant faire un dépôt de dix pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication et de payer tous les timbres du revenu devant être apposés à l'acte de vente.

Actes de vente devant être passés pardevant Felix J. Puig, notaire, aux frais des acquéreurs.

AUG. HUARD,
Encanteur indépendant.

G. V. Soniat, Louis P. Bryant, Hy Chiapella, Chas. J. Théard, avocats.
Voyez les plans à la Bourse.
28 juil—28—août 4 11 18 25 28

In re Planters Rice Milling Company Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 63,872—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par A. C. Wuerpel, Fred. G. Ernst et Felix Ernst Junior, Liquidateurs de la corporation ci-dessus intitulée, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

Dart & Kernan, avocats.
7 août—7 11 16

VENTES A L'ENCAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Féliciana R. Miles vs New South Building and Loan Association.

No 12,810 Cour de Circuit des Etats-Unis, District Est de la Louisiane.

Dans l'affaire de la pétition de Johnston Armstrong, receveur, contre George M. Cogan pour forclore l'hypothèque, etc.

EN VERTU de et conformément à un décret de la Cour de Circuit des Etats Unis pour le District Est de la Louisiane, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, sur ladite pétition de Johnston Armstrong, receveur, et sous l'autorité en moi investie par ledit décret, je procéderai de vendre à l'enchère publique à la maison de cour de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, à son entrée sur l'allée St-Antoine, en la ville de la Nouvelle-Orléans, MARDI, le vingtième jour d'août 1901, à midi, la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

Un certain lot de terre dans le Cinquième District de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississippi, dans l'ilet borné par les rues Patterson, Villeré, Séguin et Bartholomew, désigné comme lot No huit, sur un plan fait par C. A. De Armas, ingénieur, le 1er novembre 1865, et annexé à un acte passé pardevant R. Bouny, notaire, le 15 décembre 1865, lequel dit lot mesurant, en mesure américaine, 35 pieds 2 pouces et 3 lignes de face à la rue Patterson sur une profondeur de 112 pieds 3 pouces et 6 lignes sur la dite ligne le séparant du lot No 7, et 112 pieds 10 pouces et 4 lignes sur l'autre ligne de côté, et 33 pieds 3 pouces et 1 ligne dans le fond ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant.

Conditions—Comptant sur les lieux.

E. S. KRUTTSCHNITT,
Maître spécial des requêtes à la Chancellerie.
20 juil—20 21 28—août 4 11 18 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Féliciana R. Miles vs New South Building and Loan Association.

No 12,810—Cour de Circuit des Etats-Unis, District Est de la Louisiane.

Dans l'affaire de la pétition de Johnston Armstrong, receveur, contre Joseph Catalanotto, pour forclore l'hypothèque, etc.

EN VERTU de et conformément à un décret de la Cour de Circuit des Etats Unis pour le district Est de la Louisiane rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée sur ladite pétition de Johnston Armstrong, receveur, et sous l'autorité en moi investie par ledit décret, je procéderai de vendre à l'enchère publique à la Maison de Cour de la Cour civile de District Paroisse d'Orléans, à l'entrée de celle sur l'allée St Antoine, en la ville de la Nouvelle-Orléans, MARDI le 20me jour d'août 1901, à midi, la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre dans la ville de la Nouvelle Orléans, situé dans le Troisième District de ladite ville, dans l'ilet No 146, borné par les rues Chartres, Port, St-Ferdinand et Architecte, désigné par le No 1, sur un plan dressé par L. H. Pilié, député voyer de ville, daté le 16 décembre 1846, déposé en l'étude de L. Bendenequié, ancien notaire en la dite ville, lequel dit lot formant l'encoignure des rues Chartres et Port, et mesurant 26 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à la rue Chartres et s'étendant sur la rue Port 138 pieds 1 pouce et 4 lignes à la rue Architecte, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant.

Conditions—Comptant sur les lieux.

E. S. KRUTTSCHNITT.
Maître spécial des requêtes en chancellerie.
20 juil—20 21 28—août 4 11 18 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Féliciana R. Miles vs New South Building and Loan Association.

No 12,810 Cour de Circuit des Etats-Unis, District Est de la Louisiane.

Dans l'affaire de la pétition de Johnston Armstrong, receveur, contre Mme Victorine Lewis, pour forclore l'hypothèque, etc.

EN VERTU de et conformément à un décret de la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée sur ladite pétition de Johnston Armstrong, receveur, et sous l'autorité en moi investie par ledit décret, je procéderai de vendre à l'enchère publique à la maison de Cour de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, à l'entrée de cela sur l'allée St-Antoine en la ville de la Nouvelle-Orléans, MARDI le 20me jour d'août 1901, à midi, la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro 11, sur un plan dressé par C. A. De Armas, ingénieur civil, daté le 20 septembre 1869, déposé en l'étude de Théodore Guyol, notaire, d'après lequel, dit plan le dit lot de terre est dans l'ilet No 8 borné par les rues Royale, Dauphine, Forstall et Lizardi, et mesurant 28 pieds de face à la rue Lizardi sur 118 pieds 2 pouces et 1 ligne de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant.

Conditions—Comptant sur les lieux.

E S KRUTTSCHNITT.
Maître spécial des requêtes à la Chancellerie.
20 juil—20 21 28—août 4 11 18 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Féliciana R. Miles vs New South Building and Loan Association.

No 12,810 Cour de Circuit des Etats Unis, District Est de la Louisiane.

Dans l'affaire de la pétition de Johnston Armstrong, receveur, contre Mary McCabe, épouse de Peter Sirchio, pour forclore l'hypothèque, etc.

EN vertu de et conformément à un décret de la Cour de Circuit des Etats Unis pour le District Est de la Louisiane, rendu dans la cause ci-dessus intitulée, sur ladite pétition de Johnston Armstrong, receveur, et sous l'autorité en moi investie par le décret, je procéderai à la vente aux enchères publiques à la Maison de Cour de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, à l'entrée sur l'allée St Antoine en la ville de la Nouvelle Orléans, le MARDI, vingtième jour d'août 1901, à midi, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1° Un certain morceau ou portion de terre situé en la ville de McDonoghville, paroisse de Jefferson, Louisiane, désigné par le numéro 2, dans l'ilet No 83, borné par les rues Perisander, Monroe, Madison et Ancoe, ladite portion de terre mesurant 24 pieds 2 pouces 3 3/7 lignes de face à la rue Madison, et courant dans le fond 120 pieds entre lignes égales et parallèles. Ladite propriété est bornée dans le fond par la propriété de Louis McCabe, le lot No 15, dans le haut par lot No 3, et dans le bas par le lot No 1 la propriété de Mme Johanna McCabe.

2° Un autre lot de terre situé dans le même ilet, désigné par le numéro 9, mesurant 60 pieds de face à la rue Ancoe et courant en arrière une distance de 120 pieds entre lignes égales et parallèles (le tout duquel apparaîtra plus en plein en se référant à un devis annexé à un acte de vente pardevant L. L. Langridge, 21 juillet 1891), ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent.

Conditions—Comptant sur les lieux.

E. S. KRUTTSCHNITT.
Maître spécial des requêtes à la Chancellerie.
14 juil—14 21 28—août 4 11 13

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Pierre V. Ruiz.

No 65,346—Cour Civil de District pour la Paroisse d'Orléans — Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER,—Placide J Spear, Encanteur—bureau 813 rue Commune—MERCREDI, 21 août 1901, à midi. Il sera vendu à LEUR BUREAU ET BOURSE, No 813 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 15 juillet 1901, pour le compte de ladite succession, la ci-après décrite propriété, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième district de cette ville, désigné comme lot 8 dans l'ilet 11, borné par les rues Désiré, Elmire, St-Claude et Marais, mesurant 31 pieds, 1 pouce, 6 lignes de façade à la rue St-Claude, sur 119 pieds, 1 pouce et demi de profondeur et façade sur la rue Elmire, formant l'encoignure des rues St Claude et Elmire.

Les améliorations comprenant un joli cottage élevé avec trois chambres citerne, etc., connu par le numéro municipal 3431 rue St Claude.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque et lien de vendeur, et privilège sur ladite propriété, stipulant de porter 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement. L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur, et devant être passé pardevant Robert Légier, notaire public, et devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité, l'acquéreur assumant le paiement en plus et au-dessus du prix de l'adjudication les taxes de l'année courante 1901, et de déposer avec l'encanteur au moment de la vente 10 pour cent de son enchère pour lier la vente.

Robert Légier avocat.
21 juil—21 28 — août 4 11 18 21